

# Charte des compétences financières essentielles

---

---

---

## MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre des travaux liés à la Stratégie québécoise en éducation financière, des acteurs importants du milieu se sont concertés en 2016 pour offrir une description commune des compétences financières essentielles que les Québécois devraient maîtriser. C'est ainsi qu'est née la Charte des compétences financières essentielles, une liste d'aptitudes et de comportements favorisant la prise de décisions éclairées en matière de finances personnelles. Les associations, organismes et individus qui œuvrent dans le domaine de l'éducation financière peuvent s'y référer dans le cadre du développement de programmes de formation ou d'outils éducatifs. L'Autorité des marchés financiers, appuyée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, l'Office de la protection du consommateur, Retraite Québec et Revenu Québec, a mis à jour le document en novembre 2023.

Cet outil ne se veut pas statique et définitif, mais évolutif : des compétences s'ajoutent au fil du temps et d'autres en sont retirées en cas de besoin.

**Certaines compétences essentielles pourront sembler difficiles à acquérir. Rappelons-nous que les Québécois ne sont pas seuls dans la gestion de leurs finances. De nombreux professionnels et organismes neutres peuvent les aider en cas de besoin. La capacité d'identifier et de consulter les sources d'information utiles est d'ailleurs la première compétence à acquérir.**

La Charte des compétences a été rédigée initialement en 2016 par un collectif de représentants de plusieurs organismes pour bâtir le Plan d'action 2019-2022 de la Stratégie québécoise en éducation financière.

Mise à jour en décembre 2023

## CHARTE DES COMPÉTENCES FINANCIÈRES ESSENTIELLES

Compétence de base 1	Composantes
<b>Identifier les sources d'information utiles et savoir les consulter pour prendre des décisions éclairées</b>	<b>1.1</b> Identifier et consulter diverses sources d'information en démontrant un esprit critique.
	<b>1.2</b> Reconnaître ses limites, connaître les professionnels ou organismes à consulter, travailler en collaboration avec eux, comprendre le coût de cette collaboration et connaître les organisations qui régissent ces professionnels ou organismes.
Compétence de base 2	Composantes
<b>Prendre des décisions financières en tenant compte des autres personnes, des lois, des règlements, des contrats et de l'économie</b>	<b>2.1</b> Comprendre sommairement les impacts des lois, des règlements et des documents juridiques sur les décisions financières à prendre.
	<b>2.2</b> Connaître les principaux recours disponibles en cas de besoin et pouvoir trouver les organismes offrant ces recours.
	<b>2.3</b> Comprendre les impacts de l'économie sur sa propre situation financière, par exemple les taux d'intérêt, le taux de change et l'inflation, et pouvoir appliquer des mesures pour y faire face.
	<b>2.4</b> Être rationnel face aux pressions externes, comme la pression des proches ou d'influenceurs, ou des fluctuations importantes de certains actifs.
	<b>2.5</b> Comprendre les impacts des décisions politiques sur sa situation financière personnelle. Il peut s'agir par exemple de la création de programmes sociaux ou de leur disparition.
	<b>2.6</b> Considérer l'apport et l'évolution des technologies au quotidien en matière de produits et services financiers et pouvoir les utiliser en cas de besoin.

Compétence de base 3	Composantes
Gérer ses avoirs et ses revenus	<p><b>3.1</b> Connaître et appliquer les principes de base pour gérer ses avoirs et ses revenus. Par exemple, connaître l'état de ses finances, planifier et accumuler un fonds de dépenses courantes (fonds de roulement) et comprendre certains produits fiscaux facilitant l'épargne.</p>
	<p><b>3.2</b> Élaborer et appliquer une stratégie d'épargne et d'investissement en fonction de sa situation personnelle, de ses objectifs de placement, de son horizon d'investissement et de son profil d'investisseur, et en faire le suivi.</p>
Compétence de base 4	Composantes
Gérer ses dépenses et ses dettes	<p><b>4.1</b> Appliquer les principes de base pour faire des choix de consommation éclairés qui répondent à ses besoins et mesurer leurs impacts financiers. Par exemple, distinguer les différentes méthodes de paiement avant de les utiliser, consigner les dépenses (ou celles du ménage) régulièrement, planifier ses dépenses importantes, faire preuve de résilience financière.</p>
	<p><b>4.2</b> Administrer ses dettes.</p>
Compétence de base 5	Composantes
Reconnaître les risques, en mesurer les impacts et faire les bons choix pour les gérer	<p><b>5.1</b> Identifier et mesurer les risques. Connaître et appliquer les principes de base pour y faire face, par exemple avec un fonds d'urgence ou des assurances, ou en planifiant la gestion de ses affaires par une autre personne en cas de déclin cognitif.</p>
	<p><b>5.2</b> Pouvoir reconnaître et éviter la fraude.</p>